

L'abbé Barthe sur "Humanæ vitæ" et "Summorum Pontificum"

Author : Vini Ganimara

Categories : [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#)

Date : 31 octobre 2014



Spécialiste réputé du Vatican, l'abbé **Claude Barthe** est aussi un grand connaisseur de la liturgie. Mais c'est en qualité de chapelain du pèlerinage **Summorum Pontificum**, dont la troisième édition s'est déroulée à Rome du 23 au 26 octobre, qu'il a accordé un entretien à l'agence italienne **Corripendenza Romana** laquelle l'a publié dans son bulletin mensuel en langue française **Correspondance Européenne** (n° 292 du 30 octobre). On lira [ici](#) l'intégralité de cet entretien, mais nous y avons remarqué un parallèle que certains pourront considérer comme très audacieux mais que nous estimons très pénétrant, entre l'encyclique **Humanæ vitæ** du bienheureux **Paul VI** et le *motu proprio* **Summorum Pontificum** de **Benoît XVI**. Voici l'extrait.

Il est fort possible que *Summorum Pontificum* du pape Benoît XVI apparaisse un jour comme le principal acte de son pontificat, celui qui en qualifiera et synthétisera toute la portée. Toutes choses égales, il a la valeur réelle et symbolique d'*Humanæ vitæ*, qui montrait que, malgré les grandes secousses consécutives au Concile, l'Église gardait un cap identique du point de vue moral. *Summorum Pontificum*, d'une autre manière, a montré que l'Église romaine n'avait nullement abandonné son antique liturgie. « *Deux documents pontificaux ont eu un impact sur ma vie*, a écrit Mgr Gullickson, nonce en Ukraine : *le premier est Humanæ vitæ, publié par Paul VI ; l'autre est Summorum*

Pontificum, de *Benoît XVI* ».

Ces deux axes, celui de la morale et celui de la liturgie pourraient bien être décisifs dans les évolutions contrastées qui s'amorcent sous nos yeux. D'autant qu'on peut constater que ces documents ont de fait correspondu à deux milieux de réception qui se recoupent assez largement : un milieu de familles, généralement nombreuses et pratiquantes, observant fidèlement la morale conjugale, et un milieu cultivant une liturgie traditionnelle ou très classique. Milieux qui forment un catholicisme jeune, vivant, qui semble, certes, numériquement minoritaire, mais qui pèse considérablement dans un corps ecclésial qui s'étend de plus en plus. C'est patent dans le domaine des vocations.

On peut d'ailleurs observer qu'après Benoît XVI la liturgie traditionnelle continue sa remontée : de nombreux fidèles tout simples, des prêtres, des séminaristes, des religieux découvrent aujourd'hui encore sa richesse spirituelle et liturgique, l'exceptionnelle pédagogie de la foi qu'elle représente et le ferment missionnaire qu'elle porte. L'acte de Benoît XVI a consolidé juridiquement – c'est son immense mérite – un mouvement préexistant, qui continue et va continuer.